



Les colis de Noël, toujours le bordel !

CP BORGGO

BORGGO, le 10 Janvier 2023

Chaque année, les colis de Noël sont sujets à problèmes (poids, nombre de colis, quels agents doivent s'en charger...).

Malgré la tenue de réunions avec la population pénale (article 29) ainsi qu'avec les différents services sur les modalités d'exécutions de ces « fameux colis », tout ce qui avait été dit ou presque a été oublié au détriment de l'équipe parloir.

Dès le début, les promesses de renforts en effectifs et les consignes sur le poids des colis (5kg) se sont vite envolées, laissant seuls, une bonne partie de la journée, les agents parloirs.

Sur leurs journées déjà bien chargées, les collègues de ce même service ont dû faire face également aux nombreuses autorisations exceptionnelles : chaussures à crampons, protèges tibias et même des décorations de Noël (pourtant interdites) ainsi que la gestion des colis du secours catholique.

**Ceux qui soit disant étaient des fainéants en 2021,
ont répondu « PRÉSENTS » en cette fin d'année 2022 !
Et ce malgré la fatigue dû à la surcharge de travail à cause de ces colis...**

L'UFAP UNSa Justice salut le professionnalisme des agents affectés au service parloir.

L'UFAP UNSa Justice réitère sa demande sur la mise en place d'un agent n'appartenant pas à l'équipe parloir afin de gérer les colis de Noël comme c'était le cas avant.

Le Secrétaire Local **UFAP UNSa Justice**